

## *Disparition à Combe Leusse*

### **Dieulefit, Combe Leusse<sup>1</sup>, 1841**

Les conditions climatiques extrêmes ne sont pas un phénomène récent à en croire la presse ancienne où l'on peut lire de nombreux articles sur les débordements des ruisseaux, rivières et fleuves de notre région. A titre d'exemple, voici fin septembre 1841 ce que l'on lisait dans « Le Courrier de la Drôme et de L'Ardèche » :

On nous annonce que par suite des derniers orages, le Jabron et le Roubion, subitement grossis, ont quitté leur lit, couvert la campagne et emporté plusieurs ouvrages de protection récemment reconstruits. — Nous manquons de détails sur ces désastres, dont nous reparlerons aussitôt que des renseignements précis nous seront parvenus.

2

Le mauvais temps n'a pourtant pas perturbé le marché de Bourdeaux qui eut lieu comme à l'habitude :

On nous écrit de Bourdeaux sur Roubion :  
« Renvoyée au lundi 27 à cause du dimanche, notre foire du mois de septembre a été fort bonne et bien fréquentée, malgré la pluie et le mauvais temps de la veille qui avaient retenu chez eux beaucoup de marchands et d'acheteurs. Il s'est vendu quelques petits troupeaux moutons, des bœufs, des vaches, etc., le tout à des prix élevés. Les mulets et chevaux tenaient aussi leur place. Comme toujours, les produits divers du sol et la petite mercerie ne manquaient pas sur le champ de foire. »

3

Le 30 septembre seulement les journaux nous exposent l'étendue de la catastrophe :

A Dieulefit, la petite rivière qui coule à côté de la ville et qui suffit à peine ordinairement aux nombreuses fabriques des environs s'est élevée très-haut et a fait beaucoup de mal. Le Jabron a emporté plusieurs digues.

Une lettre datée du 28, parvenue hier dans nos bureaux, dit textuellement : « Notre vallée a été dévastée le 29 de ce mois par une inondation plus terrible que toutes celles qui ont eu lieu de mémoire d'homme. Les dégâts sont énormes. Des maisons habitées et plusieurs autres bâtiments ont été emportés. Deux personnes, dont une appartenant à la commune, ont disparu. Des gendarmes de la résidence ont fait preuve de courage et de dévouement en allant chercher des personnes qui se trouvaient dans des maisons envahies par les eaux. Toutes les passerelles ont été emportées par les arbres qu'entraînait le torrent; une d'elles était élevée de plus de trente-cinq pieds au-dessus du niveau ordinaire des eaux. Toutes les usines sont encore aujourd'hui (28) arrêtées. »

4

<sup>1</sup> Combe Luce

<sup>2</sup> Le Courrier de la Drôme et de L'Ardèche du 28-09-1841

<sup>3</sup> Le Courrier de la Drôme et de L'Ardèche du 28-09-1841

<sup>4</sup> Le Courrier de la Drôme et de L'Ardèche du 30-09-1841

## **Dimanche 26 septembre 1841 au matin**

Jeanne Dourille<sup>5</sup> et son mari Etienne Chastel avaient une maison près de Combe Leusse. Un petit ruisseau longeait leur propriété et allait se jeter dans le ruisseau des Rivaies, qui à son tour était un petit affluent du Jabron. Ils étaient agriculteurs et avait aussi un petit troupeau, qui était gardé par Rosine une cousine lointaine qui avait environ 11 ans. Pour les agriculteurs comme eux, l'eau est d'une importante vitale, sans eau il n'y a pas de récolte et encore moins de bonne récolte. L'envers de la médaille signifie pourtant que son excès peut être une malédiction. Le mois de septembre 1841 allait en faire la navrante démonstration.

Ce dimanche matin il était encore tôt, le ciel était très menaçant mais à part quelques gouttes il ne pleuvait pas encore vraiment. Les époux Chastel assis à leur table non loin de la fenêtre prenaient leur petit déjeuner. Chacun avait un bol de chicorée entre les mains et buvaient à petits coups en considérant d'un œil morne le gris du ciel qui s'assombrissait lentement. Etienne<sup>6</sup> posa son bol d'un geste coléreux et le repoussa vers le centre de la table.

« Jeanne, on va entrer quelques noix avant quelles soient emportées. »

Sa femme approuva d'un mouvement de tête, posa son bol dans celui de son mari et les porta dans l'évier de la laverie. Elle ne les lava pas mais elle retourna vers la table pour ranger dans le tiroir les restes de fromage et de pain. Elle prit son manteau suspendu à une patère et ouvrit la porte. Dehors, elle leva le nez en l'air, renifla l'humidité et s'aperçut que le ciel était non seulement menaçant mais qu'il allait certainement tomber pas mal de pluie dans peu de temps. Etienne était sorti sur les talons de sa femme et d'un pas rapide ils se dirigèrent vers le noyer le plus proche. Les branches étaient lourdes de noix qui n'attendaient qu'à être récoltées. Etienne avait amené un long bâton et sa femme portait un grand panier.

---

<sup>5</sup> Etat Civil de Bourdeaux (An XI-1812) page 362

<sup>6</sup> Etat Civil de Dieulefit (An X-1807) page 327



*récolter des noix*

Quand les noix sont par terre il vaut mieux les ramasser au plus vite sinon elles deviennent noires et se gâtent rapidement. Les rentrer chaque jour est préférable ou même tous les deux jours pendant la récolte mais la pluie qui était tombée ces derniers temps l'avait empêché jusqu'alors. Ils ne pouvaient plus attendre s'ils ne voulaient pas tout perdre.

Pour commencer Etienne secoua l'arbre et les noix se mirent à pleuvoir. Elles étaient pesantes et de bonne taille cette année-là. Ils commencèrent à les ramasser au plus vite. Dans le ciel au dessus de leurs têtes, ils voyaient les nuages gonflés d'eau rouler sur eux-mêmes en se rapprochant. La pluie n'allait pas tarder. L'homme avec des petits coups précis de sa perche faisait tomber les fruits restés accrochés. Ils se pressaient tous deux, ils voulaient récolter le plus possible de noix sinon elles seraient irrémédiablement perdues. C'était le labeur de Jeanne ensuite de les laver et de les faire sécher dans la grange.



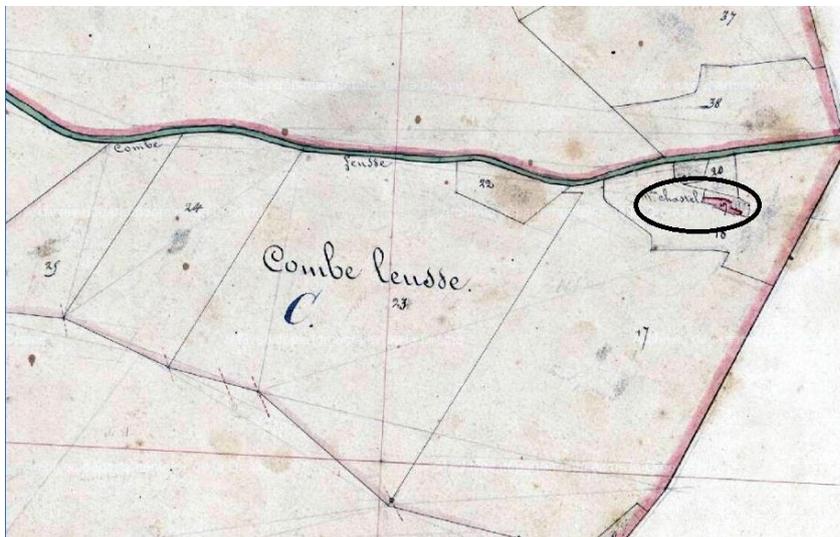
Ils travaillèrent ainsi, à la hâte, bien deux heures durant. Puis les gouttes se mirent à tomber de nouveau, d'abord doucement puis rapidement de plus en plus

fort. Ils se mirent à courir sous une pluie battante. L'averse faisait un rideau devant leurs yeux et le temps d'arriver chez eux ils étaient trempés.

La mère<sup>7</sup> d'Etienne était restée devant le feu et l'avait bien entretenu. Jeanne se changea rapidement et mit ses vêtements mouillés et ceux de son époux sur des chaises devant les flammes. Elle se mit immédiatement à la préparation du déjeuner.

En peu de temps la soupe de légumes mijotait dans la marmite au dessus du feu. Jeanne mit un peu de pain noir et du fromage sur la table. Elle alla tirer un pichet de vin à la cave pour Etienne et sa mère. Elle, elle avait toujours préféré le lait, elle en posa un verre au dessus de son assiette à sa place habituelle. Il lui restait à sortir du cagibi bien frais le petit peu de viande froide du jour précédent.

Dehors, la pluie ne cessait pas mais au contraire redoublait de force. La journée avançait et la pluie continuait à s'abattre sans discontinuer. La rivière qui était déjà bien grosse devait être sortie de son lit maintenant. Etienne, le nez collé à la vitre déformante de la fenêtre regardait dehors d'un air soucieux. Le chat affalé sur le coin de la commode à côté de cette même fenêtre considérait d'un air assassin toute cette eau qu'il détestait au plus haut point. Etienne posa sa main sur la tête du chat et lissa le pelage soyeux et tiède. Il se faisait du souci à propos de son troupeau, qui se trouvait avec leur petite bergère Rosine dans la montagne Saint Maurice et de sa grange qui se trouvait tout près de la Combe Leusse. Le chat, pour le reconforter un peu, sembla-t-il, se mit à ronronner sous sa caresse.



Maison Chastel (3P3365-2 Section A1 Serre Gros)

« Je vais quand même jeter un coup d'œil à la grange, elle me tracasse. Avec ce gros temps, il me faut voir comment elle se tient, je reviens tout de suite. »  
Il enfila un manteau et sortit. Dans la cour, il attrapa le sac en toile de jute suspendu à un clou, se le jeta par-dessus la tête. Ses mains agrippées à deux

<sup>7</sup> RP Dieulefit p. (1770-1791) page 88

extrémités du sac, il le maintint comme un toit pour se protéger les yeux au mieux. Il se mit à courir sous la pluie en direction de la rivière. Ses pas faisaient gicler de tous les côtés l'eau des flaques qu'il foulait.

« Le déjeuner va bientôt être prêt ! » lui cria du seuil sa femme.

Le repas était prêt depuis longtemps et les deux femmes attendaient Etienne. Un flot d'eau se déversait sans arrêt sur le toit. Jeanne debout à la fenêtre tentait d'apercevoir quelque chose à travers le rideau de pluie mais tout était brouillé et elle ne voyait rien. Elle se retourna, planta la louche dans la marmite et la fit tourner un peu brutalement. Des éclaboussures de soupe lui tombèrent sur la main. Elle les essuya rageusement sur son tablier. Elle se retourna un peu vivement et reprit sa vigie devant la fenêtre.

« Bon, tu m'agaces maintenant. Arrête d'arpenter la cuisine comme ça et assieds-toi. Il va bientôt être là. », lui dit sa belle-mère d'un ton irrité.

Jeanne se laissa tomber sur la première chaise venue mais continua à fixer la fenêtre. Mais qu'il vienne maintenant ! Qu'il vienne vite ! pensait-elle à bout de nerf. Elle jeta un coup d'œil mauvais vers la vieille femme qui continuait à tricoter comme si de rien n'était. Comment peut-elle rester si calme alors qu'il est en train d'arriver un malheur à son fils, je le sais, je le sens.

Les minutes s'égrainèrent avec une lenteur enrageante puis finalement les deux femmes décidèrent de manger un morceau.

La bouche pleine, les poings serrés, Jeanne planta ses yeux dans ceux de sa belle-mère pour lui indiquer qu'elle ne supporterait aucune contradiction et lui dit avec force :

« Dès que j'aurais terminé mon repas j'irai voir la grange. Je dois savoir ce qu'Etienne fabrique. Il devrait être là depuis longtemps. »

Sa belle-maman hocha seulement la tête et continua à manger sans dire un mot. Son déjeuner avalé, Jeanne enfila son manteau et sortit. La pluie semblait vouloir diminuer de force. Très vite cependant ses vêtements furent transpercés. Elle se mit à courir en direction de la grange. Mais elle avait beau regarder du mieux qu'elle pouvait elle ne parvenait pas à distinguer le bâtiment. Elle tourna sur elle-même s'attendant à chaque seconde à voir la silhouette familière de la grange. Rien, il n'y avait plus rien. Elle comprit brusquement que la bâtisse de bois entière avait disparu. Abasourdie, elle refit un tour sur elle-même pour contrôler qu'elle était vraiment à l'endroit où se tenait voici peu de temps leur grange. Oui, c'était bien là ! Il n'y avait pas de doute possible. Le bouquet d'arbustes qu'elle avait l'habitude de voir sur le côté de la grange était bien là mais il formait comme une île autour de laquelle l'eau filait à vive allure vers l'aval. Elle s'approcha du bord. Des débris de bois, une porte de placard, un arbre même, flottèrent devant ses yeux ébahis et disparurent en un instant. Avec horreur elle vit une brebis se débattant désespérément lui filer sous le nez. Elle détourna son regard et sa main se plaqua sur sa bouche qui béait d'effroi.

Il ne lui fallut que peu d'imagination pour reconstituer ce qui avait dû se passer. La force du courant, la disparition de la grange, l'absence d'Etienne. Là, sous ce déluge, les oreilles assourdies par le rugissement du flot en furie, des images épouvantables l'assaillirent et elle se sentit envahie d'une atroce frayeur. Elle s'accroupit sur ses talons, le dos rond, les deux poings serrés sur ses yeux à s'en faire mal tellement ils étaient crispés. Une plainte déchirante lui échappa. Elle se calma pourtant, devint de plus en plus silencieuse, la tête remplie du fracas qui l'entourait. Puis elle se leva, jeta un dernier regard hostile autour d'elle et reprit le chemin de sa maison

Ses yeux étaient baignés de larmes, ses cheveux plaqués sur son crane par la pluie, tous ses habits dégoulaient et elle marchait dans de la boue qui avait maculé toutes ses jambes et le bas de ses jupes. A pas lents, le visage tourné vers ses pieds, elle repensa à la vie qu'elle menait depuis un an avec Etienne. Ils s'étaient mariés, ils s'entendaient bien ensemble, ils avaient mené une vie paisible jusqu'alors. Soudain, sa grossesse récente lui revint en mémoire. Comment allait-elle faire sans Etienne ? ... Mais il ne fallait pas penser à ces extrémités. Non, non, il fallait repousser bien loin cette absurdité. Il fallait qu'il soit à la maison à l'attendre près du feu. Elle le souhaitait très fort, elle se forçait à y croire mais elle ne pouvait pas s'empêcher d'en douter.

A peine la porte ouverte, elle fixa la place où il aimait à s'asseoir dans la douceur du foyer. Elle ne vit qu'une chaise inoccupée. Sa belle-mère releva la tête de son tricot. Un seul sourcil monta en signe d'interrogation muet et resta suspendu ainsi en attendant une réponse. Jeanne, plusieurs fois, balança doucement son visage de droite à gauche. Sa belle-mère baissa le nez et un soupir de désarroi lui échappa.

La jeune femme, le visage pitoyable écarta les bras et les laissa retomber mollement.

« La grange n'est plus là, elle a complètement disparu. Je n'ai jamais vu une chose pareille. »

« Et Etienne, tu l'as vu ? »

« Non, nous devons le trouver. Je vais chez le voisin pour lui demander s'il peut nous aider. »



Elle se retourna et remit avec un frisson de répulsion le manteau encore trempé mais elle n'avait pas le temps de penser à son confort. Dehors, il pleuvait toujours mais doucement à présent. En premier lieu, elle prit la direction de son voisin Antoine Thevenon<sup>8</sup>. C'était la ferme la plus proche de la leur. Elle frappa trois coups sourds à la porte avec son poing. Le battant ne tarda pas à s'ouvrir et elle vit la face hilare de Marianne<sup>9</sup>, la sœur d'Antoine. Elles se regardèrent un moment sans bouger puis Marianne babilla un flot de mots incompréhensibles en produisant son sourire baveux, elle était imbécile et Jeanne savait que dans son innocence la jeune fille n'était pas en mesure de lui apporter une aide quelconque.

Elle lui dit bonjour et en lui tapotant l'épaule gentiment. Elle demanda à Marianne de retourner faire ce qu'elle faisait, de ne pas s'inquiéter de sa venue, que tout allait bien. Cette fois-ci, Jeanne prit le chemin de son voisin Baptiste Baudouin<sup>10</sup>. Il habitait à environ cinq minutes à pied. De loin, elle vit avec un serrement dans la poitrine que la dépendance accolée à la maison de son voisin avait été sérieusement endommagée. Une partie du mur penchait d'une façon alarmante cependant, par bonheur, la maison, elle, semblait intacte et toujours debout.

Quelques hommes entouraient la partie dégradée et s'occupaient à étayer le bâtiment pour empêcher tout effondrement supplémentaire. Baptiste était parmi eux. Tandis qu'elle s'approchait, il recula pour considérer le résultat de leurs efforts et il la vit. Il fronça les sourcils, prit un air inquiet et vint à sa rencontre. Sans savoir de quoi il s'agissait, il voyait clairement que quelque chose de grave était arrivé. Arrivé à sa hauteur, il lui serra rapidement la main, la prit par le bras et se penchant vers elle, dit :

« Bonjour Jeanne, qu'est-ce qu'il y a, dites-moi ? »

Antoine Thevenon de toute évidence avait offert son aide à Baptiste car lui aussi s'était détaché du groupe d'hommes et se hâtait vers Jeanne et Baptiste.

Elle leur fit un petit sourire tout triste et s'adressant à Antoine elle demanda :

« Avez-vous vu Etienne ? »

« Bin oui, ce matin ! Je vous ai vu tous les deux quand vous étiez occupés avec les noix », dit Antoine Thevenon, « mais quand il a commencé à pleuvoir des cordes, je ne me suis pas attardé dehors, je te prie de croire, je suis rentré dare dare. »

« Ah, Antoine, je viens de chez vous, j'espère que je n'ai pas inquiété Marianne. C'est pour mon Etienne que je me tourmente. Quand il pleuvait tant il est allé voir notre grange. »

« Vous y êtes allée, vous, à la grange pour voir s'il était là ? » a demandé Baptiste.

Elle hocha la tête avec véhémence et dit :

---

<sup>8</sup> Etat Civil de Dieulefit (1793- An IX) page 80

<sup>9</sup> RP Dieulefit p. (1788-1792) page 52

<sup>10</sup> Etat Civil de Poët Laval (1793- AN X) page 192

« La grange est partie, il ne reste plus rien. »

Les hommes se regardèrent incrédules.

« Ho ! Pas possible ! » dit l'un. « C'est pas vrai ! » dit l'autre.

Puis ils se reprirent et Baptiste Baudouin déclara en regardant Antoine pour obtenir son approbation :

« On va le chercher, vous allez voir ! Pour notre travail ici, on ne peut guère faire mieux pour le moment. »

« Allez, je vais prévenir les autres voisins ! », affirma Antoine Thevenon Elle leur serra à chacun un bras pour leur montrer sa reconnaissance et leur sourit à nouveau tristement.

« Rentrez chez vous maintenant, Jeanne, vous êtes toute trempée ; vous allez attraper la crève. On vous préviendra dès qu'on saura quelque chose, ne vous en faites pas ! »

Elle hocha la tête et se sentit soudainement épuisée. Ses jambes étaient lourdes, elle avait l'impression de porter le ciel au-dessus d'elle, elle reprit le chemin de sa maison.

La fin de l'après-midi approchait lorsque des coups se firent entendre à la porte. Jeanne se hâta d'ouvrir le cœur battant d'impatience. Etienne Chaste, un voisin du quartier Combe-Marthe, se tenait sur le seuil le béret à la main.

« Bonjour, Mère Chastel. »

« Bien le bonjour, Monsieur Chaste. »

« C'est Baptiste qui m'a prévenu qu'Etienne aurait disparu ; alors avec notre voisin François Got, je me suis mis à sa recherche. Nous avons parcouru une partie des berges de la Combe-Leusse, mais nous n'avons rien trouvé.

Maintenant, si vous le permettez, je vais juste regarder l'état de votre grange ; enfin d'après ce qu'on m'a dit et si j'ai bien compris, je vais plutôt voir là où elle se trouvait. »

« Je vous accompagne maître Chaste, l'eau a peut-être un peu baissé, parce que quand j'étais là-bas ce matin ... »

La maman d'Etienne ne disait rien mais elle ne perdait pas un mot de la conversation. Elle hochait la tête et nerveusement, elle s'essuyait les mains sans nécessité à son tablier.

Arrivés à la rivière, à l'endroit où leur grange s'était dressée, Jeanne reçut le même choc que la première fois qu'elle s'y était tenue. La désolation du lieu lui serra la gorge. Toute l'armature en bois manquait ainsi que tout ce qu'elle abritait, les outils d'Etienne, la partie de la récolte qu'ils y avaient soigneusement stockée. Tout était parti. Le ruisseau métamorphosé en rivière bouillonnante avait un peu baissé mais courait toujours aussi tumultueusement. Il aurait été impossible de le traverser. L'emplacement de la grange était à peine discernable. Tout était recouvert de boue. Jeanne devinait le regard plein de compassion de Monsieur Chaste peser sur elle. Elle ne se sentait pas en mesure

de l'affronter sans laisser échapper sa peine. Elle porta au loin ses yeux noyés de larmes.

« Nous continuerons à chercher demain. », l'entendit-elle dire dans le brouillard cotonneux qu'était devenue sa tête.



*pluie torrentiel*

### **Le lundi 27 septembre 1841 au matin**

La nuit qui vint n'apporta pas le repos à Jeanne. Elle ne trouvait pas le sommeil dans le lit devenu trop grand. Dès que son esprit plongea dans l'assoupissement, une image terrifiante hanta son esprit. Dans une atmosphère lourde de menaces insaisissables, elle voyait Etienne tourner et rouler dans l'eau, le visage enflé. Il agitait les bras et lui criait des mots qui ne parvenaient pas à ses oreilles. Un dernier retournement engloutit le doigt pointé vers elle et le flot l'emporta au loin. L'angoisse qu'elle en ressentit la réveilla. Elle se tourna, se retourna, rejeta la couverture qui l'étouffait. Elle pensait qu'elle devrait se lever parce que, de toute façon, le sommeil la fuirait jusqu'au matin. Pourtant, soudain, elle se réveilla en sursaut alertée par un bruit provenant de la cuisine. Le cœur battant, elle tendit l'oreille puis, l'instant d'après, elle reconnut sans peine les allées et venues de sa belle-mère occupée à préparer le repas du matin. Jeanne se leva et se mit devant la cuvette servant à sa toilette. Elle prit le broc d'eau, versa une petite quantité de liquide dans le récipient évasé et de ses mains jointes s'aspergea le visage d'eau. Ce contact rafraîchissant lui fit du bien en éloignant les brumes de sa nuit fiévreuse. Arrivée dans la cuisine, la peine l'envahit quand elle vit les trois couverts trônant sur la table. La force de l'habitude avait guidé les gestes de la vieille femme qui les avait posés là. Elle resta silencieuse mais elle pleura intérieurement le visage baissé.

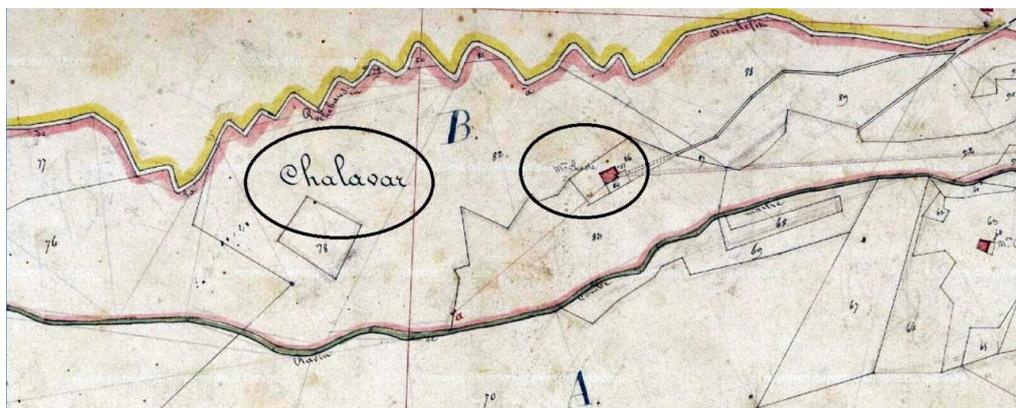
Jeanne se taisait en avalant son repas, parce qu'il fallait bien manger quelque chose mais ce fut sans plaisir. Au plus vite elle sortit. Il ne pleuvait pas mais l'air était saturé d'humidité. Le sol était recouvert d'une couche de boue même aux endroits où elle n'avait pas pensé que le ruisseau était passé. Elle ouvrit la porte du poulailler en se reprochant d'avoir complètement oublié les animaux de tout le jour précédent. Pauvres bêtes, pensa-t-elle, elles ont dû souffrir aussi pendant cette journée affreuse.

Les poules, comme folles, se jetèrent vers la sortie en caquetant très fort. Elles tournèrent un moment en rond un peu déboussolées de leur liberté retrouvée puis rapidement reprirent leur déambulation coutumière.

Jeanne prit le chemin de la rivière, décidée à récupérer tout ce qui pouvait avoir échappé au désastre. Arrivée sur place, elle constata que l'eau avait encore baissé depuis la veille au soir. A moitié couverts de boue, elle vit un marteau et une scie qui appartenaient à Etienne. Ses pas la menèrent plus loin où elle trouva une hache. Le bois, destiné à chauffer leur maison, ce bois qu'ils avaient coupé ensemble pour l'hiver, avait en grande partie disparu. Le reste était éparpillé dans toutes les directions. Elle ramena les outils.

En chemin, Jeanne réfléchissait à ce qu'elle devait faire maintenant. Elle essaya d'en parler à sa belle-mère mais elle essuya un refus catégorique à évoquer cette éventualité. La vieille dame ne pouvait pas encore se faire à l'idée qu'elle ne reverrait probablement jamais son fils Étienne. Elle se mit même dans une colère que sa belle-fille n'aurait jamais soupçonnée de sa part quand Jeanne osa suggérer qu'il pourrait ...

Puis vers les quatre heures, François Got et André Tardieu se présentèrent devant la ferme et Jeanne s'empressa de les inviter à entrer. C'étaient des voisins, François était le fermier du domaine Chalavar et André habitait au quartier de Montchamp.



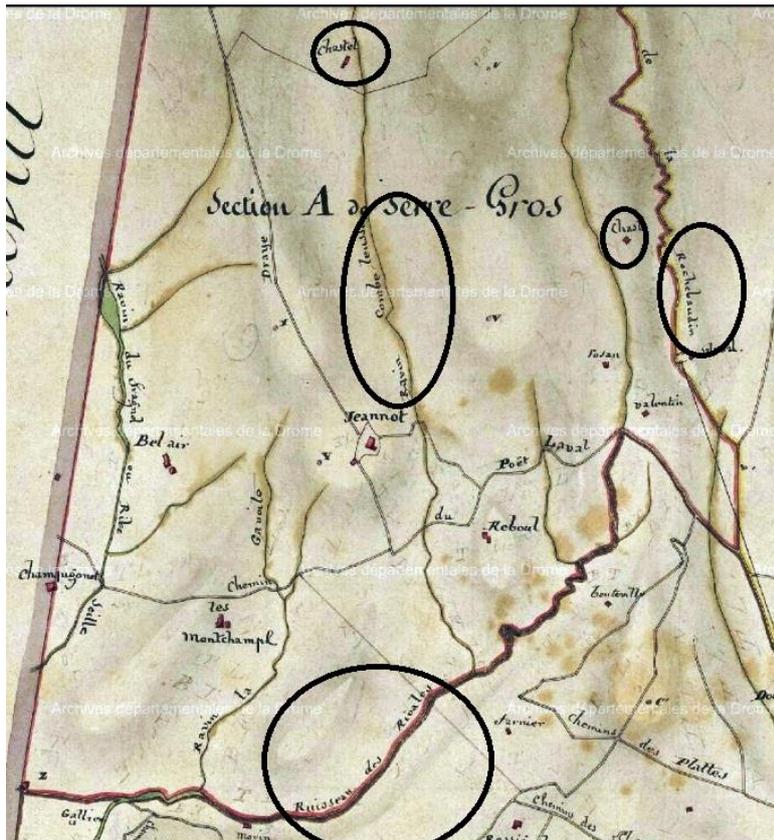
*Domaine Chalavar et Maison Chaste (Section A2 Serre Gros Montchamps Charavar)*

Dans l'étroit couloir qui servait de sas, après de rapides salutations et quelques échanges témoignant de leur soutien dans l'adversité qui les accablait, les deux voisins suivirent Jeanne et sa belle-mère dans la cuisine.

François Got s'éclaircit la gorge et, après quelques hésitations, se mit à parler d'une voix très douce, assez inhabituelle pour lui :

« Baptiste Baudouin nous a dit qu'Étienne a disparu et ce matin nous avons marché tout au long de la Combe Leusse pour voir si nous pouvions trouver des traces de votre fils, de votre mari. »

« Oui », poursuivit André Tardieu, « on a suivi tout le ruisseau jusqu'à l'endroit où il rejoint le ruisseau des Rivaies. Quand on a commencé à le suivre, on a trouvé ce vêtement près du domicile de la veuve Moritz <sup>11</sup>. »



*Maison Chastel, Ravin Combe Leusse, Ruisseau des Rivaies, Maison Chaste, Chemin vers Rochebaudin.*  
(3P3365-1 Tableau d'assemblage Plan parcellaire, Combe Leusse et Rivaies)

Sur ces mots, François plongea la main dans le sac de jute qu'il portait et en retira un pantalon plein de boue. Immédiatement Jeanne le reconnut. C'était le pantalon de travail d'Étienne qu'elle avait tant de fois repris. Elle tendit la main pour le prendre. Le contact désagréable du tissu souillé et encore humide la fit frémir. Des larmes lui brûlèrent les yeux mais elle les ignora, elle devait être forte car elle sentait derrière elle, l'émotion de sa belle-maman. Elle entendait des bruits indistincts mais pourtant bien évocateurs de sanglots qu'on tente de réprimer. La vieille femme ne put se contenir longtemps, elle se mit à se lamenter sur une mélodie lancinante et sans mots. Elle venait de recevoir comme une gifle la certitude que l'espoir de revoir son fils était vain. Elle

<sup>11</sup> Etat Civil de Dieulefit (1833-1837) page 298

ressentait déjà ce vide jusqu'au fond d'elle-même. Jamais elle ne le reverrait vivant.

Les hommes, visiblement mal à l'aise devant cette scène poignante, se tenaient d'abord sur un pied puis sur l'autre, montrant ainsi leur impuissance à reconforter les deux femmes frappées d'un si grand malheur. François Got, tête basse triturait inconsciemment le sac de jute vide tandis qu'André Tardieu les yeux plissés de tristesse tentait de rentrer les larmes qui menaçaient de couler sur ses joues. Malgré sa gorge sèche, d'une voix éraillée, il dit :

« Nous n'avons trouvé aucune trace d'Etienne lui-même. Cela me fait bien de la peine pour vous mais il va vous falloir vous rendre à la mairie demain pour dire qu'Etienne a disparu. »

### **Mardi 28 septembre 1841 au matin**

Jeanne avait convenu avec Antoine Thevenon qu'ils se rendraient ensemble à la mairie. Elle était juste en train de manger son pain trempé dans la soupe<sup>12</sup> de la veille quand Antoine frappa à la porte.



« Entrez, Antoine ! » cria Jeanne.

La porte s'ouvrit et on l'entendit se refermer. Les pas lourds de l'homme retentirent dans le petit couloir d'entrée. La jeune femme avalait en hâte son dernier morceau de pain lorsqu'il entra dans la cuisine. La mère d'Etienne fit un geste lent de la tête pour le saluer en le regardant amicalement, toute son attitude indiquait son immense lassitude. A pas mesurés, elle porta le bol de Jeanne et le sien dans la laverie.

Peu de temps après, les deux voisins se mirent en route pour aller à Dieulefit. Ils suivirent d'abord la Combe en essayant de traverser le ruisseau à différents endroits. Les premières fois, ils n'osaient pas bien car le courant paraissait vraiment trop fort. La Combe faisait à présent beaucoup moins de bruit que la

---

<sup>12</sup> A la campagne jusqu'au début du XIXème siècle, on mangeait du pain trempé dans la soupe. Les grand-mères préparaient du pain perdu (tartines de pain un peu rassis trempées dans du lait, puis dans un œuf battu et passées à la poêle avant d'être servies saupoudrées de sucre).

[www.clg-ermitage-soisy.ac-versailles.fr/IMG/pdf/histoire\\_du\\_petit\\_dejeuner.pdf](http://www.clg-ermitage-soisy.ac-versailles.fr/IMG/pdf/histoire_du_petit_dejeuner.pdf)

veille mais cependant s'ils avaient voulu se parler ils auraient dû crier pour se faire comprendre. Ils étaient presque à Jeannot lorsqu'ils purent finalement atteindre l'autre côté, mais ce ne fut pas sans se mouiller les pieds. Ils descendirent ensuite la rivière et arrivèrent peu après sur la route qui relie Dieulefit à Rochebaudin. Ils avaient peu parlé en chemin, étant tous deux plongés dans leurs sombres pensées.

Ils atteignirent finalement la mairie. Antoine poussa la lourde porte. Jeanne reconnut la personne assise derrière un grand bureau mais sans parvenir à retrouver son nom.

L'homme, le porte-plume levé, les regarda entrer dans le bureau au plancher grinçant. Voyant que les deux personnes qui venaient d'arriver hésitaient à approcher, de sa main libre, il les encouragea à s'avancer vers lui.

« Approchez, approchez monsieur, madame ! Bonjour ! Que puis-je faire pour vous ? », dit-il en posant son porte-plume précautionneusement à côté du document qu'il était en train d'écrire.

« Bonjour monsieur ! Mon nom est Antoine Thevenon, je suis le voisin de madame Chastel que voici. »

« Bienvenue monsieur, bienvenue madame, je m'appelle Jacques Combe<sup>13</sup> et je suis adjoint de la mairie. »

Un silence se fit après cette rapide présentation. Jeanne essayait vainement de trouver les mots pour expliquer tout simplement pourquoi elle avait fait le déplacement jusqu'à la mairie. La gorge serrée, elle ne savait par où commencer. Elle se sentit soudain si troublée de ne pas être en mesure de s'exprimer que des larmes de frustration se formèrent au bord de ses yeux. Sa réaction lui fit comprendre à quel point les dernières heures qu'elle avait vécues l'avaient rendue instable et fragile.

Antoine lui jeta un coup d'œil et la voyant accablée s'éclaircit la gorge et dit : « Dernièrement, le temps ne nous a pas été clément. »

Monsieur Combe, haussa les sourcils d'étonnement, il était plutôt habitué à ce que les gens viennent à lui parce qu'ils étaient devenu père ou lors de la perte d'un proche. Dans les deux cas, il avait des réponses toutes prêtes qu'il débitait presque sans y penser. Mais, dans son bureau, que quelqu'un lui parlât du temps, alors là ...

« Etienne est parti ! », s'exclama tout à coup Jeanne parvenant enfin à parler.

M. Combe haussa davantage les sourcils, il ne comprenait pas du tout la relation entre ces deux échanges.

« Euh, ... oui ? Mais qui est Etienne ? » voulut-il savoir.

« Mon mari, Etienne Chastel. »

Le visage de Monsieur Combe s'éclaira tout de suite. Il sentait qu'il reprenait prise sur la conversation.

« Et où est donc allé Etienne Chastel ? », demanda-t-il alors.

---

<sup>13</sup> Jacques Claude François Combe

« Je ne sais pas, il est allé vérifier la grange et depuis je ne l'ai plus revu. »  
L'adjoint commençait à soupçonner qu'à ce rythme-là le dialogue qui s'amorçait allait lui faire perdre beaucoup de temps. Il décida avec l'autorité dont il faisait toujours preuve de lui donner un peu de structure.

« Comment vous appelez-vous chère madame ? »

« Jeanne Dourille. »

« Où habitez-vous ? »

« Près de la Combe Leusse. »

« Quand votre époux a-t-il disparu ? »

« Dimanche, avant midi, il s'inquiétait et il est allé vérifier notre grange, elle est près de la rivière, vous comprenez, et ensuite ... »

Jeanne en revivant la scène ne pouvait plus retenir ses larmes. D'une voix mouillée et mal assurée elle continua cependant.

« Tous les voisins l'ont cherché, mais il n'a pas été retrouvé. Nous craignons qu'il soit tombé dans la rivière. François Got et André Tardieu ont seulement retrouvé son pantalon dans le Ruisseau de Rivaies, près du domicile de la veuve Moritz. »

Monsieur Combe comprenait maintenant ce qu'il s'était passé.

« Monsieur Etienne Chastel, votre époux, a donc disparu et vous pensez qu'il a été entraîné par la rivière. » résuma-t-il.

Jeanne hochait tristement la tête.

« Notre problème est que je ne peux pas l'enregistrer comme décédé avant d'avoir retrouvé son corps. »

La jeune femme, en entendant cette réflexion abrupte de l'adjoint, eut du mal à maîtriser ses émotions. Il ne prenait pas de gants avec elle et son manque d'empathie la blessa.

« Je ne vois pour le moment qu'une chose à faire. Nous devons attendre. Attendez jusqu'à ce que tout soit éclairci. Je vais immédiatement envoyer un message à toutes les communes le long du Jabron. J'y indiquerai que nous recherchons quelqu'un qui pourrait s'être noyé autour du 26 septembre. Au cas où il ne serait pas retrouvé, vous pourrez demander conseil à Monsieur Morin, notre Juge de Paix. »



*Ferme Bouvier (Montboucher 3P 3443-2 Section B, Hayes Plan Parcelaire (detail)*

### **Dimanche 26 septembre 1841 après-midi, à Montboucher.**

Baptiste Flachaire<sup>14</sup> habitait près du Jabron, à Montboucher. Il était granger de Monsieur Bouvier qui, lui-même, n'habitait pas la ferme mais l'avait loué aux parents de Baptiste :

Antoine Flachaire<sup>15</sup> et Annette Arzac. Ils étaient cinq à y travailler, le père, la mère, les deux frères de Baptiste, Joseph Antoine<sup>16</sup> et Auguste<sup>17</sup>.

Les intempéries les inquiétaient beaucoup à cause des pluies torrentielles des derniers jours qui avaient bien grossi le Jabron. Pendant le repas de midi, le père avait dit à ses enfants :

« Auguste et Baptiste, vous irez à la rivière pour voir si nous avons des dégâts. Avec le débit qu'elle a, il se pourrait bien qu'elle nous ait emportés de la terre. » On ne discutait pas les ordres du père si bien que peu de temps après, les deux jeunes hommes sortaient pour inspecter leur terrain. Il continuait à pleuvoir mais assez peu. Cependant, au loin, le Jabron se faisait déjà entendre.

Ils traversèrent le potager noyé pour une bonne partie sous une grande flaque d'eau. Le pré limitrophe était dans le même état mais cela n'avait pas de quoi les inquiéter car la terre aurait tôt fait d'absorber ce trop plein d'eau. Les dégâts seraient minimes. Ensemble, ils suivirent le chemin qui mène au Jabron. Un tumulte de plus en plus fort les accompagnait maintenant.

La petite rivière habituellement si menue et si sage avait au moins quadruplé de largeur. Elle coulait encore très rapidement mais on pouvait voir qu'elle avait commencé sa décrue.

<sup>14</sup> Etat Civil de la Touche (1813-1822) page 9

<sup>15</sup> Etat Civil de la Touche (1813-1822) page 47

<sup>16</sup> Etat Civil de la Touche (1813-1822) page 23

<sup>17</sup> Etat Civil de la Touche (1813-1822) page 34

« De quel côté ? » cria Baptiste.

Auguste pointa son doigt vers la droite.

Ils marchèrent donc vers l'aval. Partout gisaient du bois, des branches déchiquetées mais aussi des planches, le tout maculé de boue. Assez vite, ils décidèrent de revenir et d'observer les dégâts en amont.

Ils étaient arrivés au-delà du sentier qui menait à leur ferme lorsque Baptiste crut voir un bras dépassant d'un tas de branchages. Surpris, il tira Auguste par la manche et désigna de son doigt ce qu'il voyait. Lentement, ils s'approchèrent.

Auguste enleva une des branches qui reposait sur le bras et c'est alors qu'apparut non seulement le membre supérieur mais le corps entier auquel il était attaché. Une personne gisait là, à moitié dans l'eau, à moitié dans la boue.

« Tirons-le sur le côté pour qu'il ne puisse pas être emporté plus loin. » dit Baptiste.

Auguste haussa les épaules et se toucha de la main une oreille pour indiquer qu'il n'avait pas pu entendre. Alors Baptiste pointa du doigt les jambes de la victime et saisit les bras. Auguste comprit immédiatement et ensemble ils tirèrent le corps de sa gangue et le portèrent à un endroit plus dégagé de la rive. C'était un homme et il était nu.

Auguste ôta son manteau et le posa sur le corps. A grands gestes, il fit comprendre à Baptiste qu'il allait chercher un chariot pour emporter le corps sous leur hangar. Son frère acquiesça et le regarda partir.

Pendant qu'Auguste se rendait à la ferme, Baptiste décida d'utiliser son temps pour bien examiner le corps. L'homme n'était ni très gros ni trop mince, son menton était couvert par une barbe bien fournie mais maculée de boue et il avait un visage assez beau. Baptiste pensa que l'homme étendu devait être légèrement plus petit que lui-même. Ses jambes nues à demie pliées dépassaient du manteau qui le recouvrait pudiquement. Les yeux de Baptiste allaient se détacher de la forme à ses pieds quand ils s'y fixèrent à nouveau. Le jeune homme intrigué se pencha pour mieux examiner l'individu.

Une vingtaine de minutes plus tard, Joseph Antoine et Auguste furent là. Ils avaient équipé la mule pour tirer une charrette. Ils chargèrent soigneusement le corps sur le chariot et retournèrent à la ferme. De son côté, le père avait fabriqué une sorte de table à partir de deux tréteaux et d'une vieille porte. Ils y posèrent le corps dessus. Auguste récupéra son manteau et recouvrit le cadavre du drap que son père avait apporté.

« Mais qui ça peut bien être ? » se demanda Joseph à voix haute.

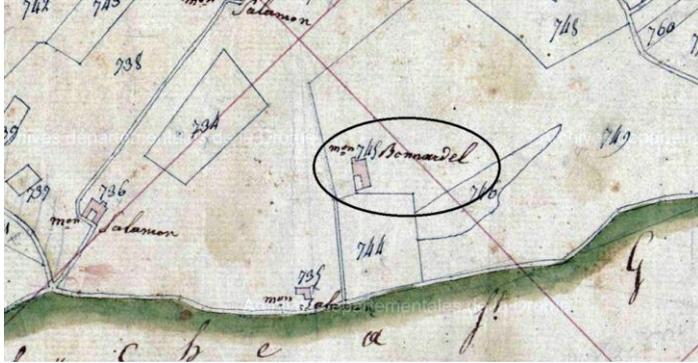
« En tout cas, moi, je le connais point. », dit le père. « Il se pourrait bien qu'il soit tombé quelque part plus haut dans le Jabron, mais alors où, va savoir ... »

Tous regardaient l'homme couché sous son linceul improvisé. Aucun d'entre eux n'avait jamais vu ce visage. Après être resté un moment silencieux, le père sembla se réveiller et dit à ses fils Baptiste et Auguste :

« Bon, beh, c'est pas tout mais vous allez chez le maire maintenant pour lui dire que nous avons trouvé un corps. »

« Je pense que la mairie est fermée, c'est dimanche ! », répondit Baptiste.

« Eh beh, allez chez lui ! Quand il saura pourquoi on le déränge un dimanche, ça m'étonnerait qu'il vous engueule, vous verrez. Il voudra prévenir la gendarmerie. »



*Maison Bonnardel (3p3443-02 Section A, Village, Jabron, condamine (Bonardel))*

Bien sûr, ils savaient où résidait Bonnardel, le maire. Tout le monde connaissait sa grande ferme du chemin d'Espeluche où il vivait avec toute sa nombreuse famille et ses domestiques.

Quand ils arrivèrent à sa ferme, une servante<sup>18</sup> ouvrit la porte et les regarda d'un air intrigué et soupçonneux.

« Bonjour, Mademoiselle, nous voulons parler à votre maître. » annonça Baptiste en ôtant son bonnet. Son frère, derrière lui, fit de même puis se décala d'un pas pour bien la contempler.

« Le maître est occupé et d'ailleurs il n'est pas disponible aujourd'hui ; vous savez bien que c'est dimanche ! », répondit-elle sèchement les yeux rivés sur Auguste qui lui faisait un sourire aguichant.

« Dis à ton maître que ça ne peut pas attendre. Nous avons trouvé un corps et on vient le prévenir pour qu'il alerte les gendarmes. »

La servante devint pâle, les fixa tous les deux les yeux agrandis de surprise. Sans dire un mot, elle se retourna vivement les laissant en plan. Elle disparut derrière une porte. Les deux jeunes hommes se mirent à regarder autour d'eux avec beaucoup de curiosité car ils n'avaient jamais eu l'occasion de voir de près la demeure du maire. Ils se trouvaient dans une cour et ils eurent tout loisir pour contempler la façade et les dépendances sur les côtes de la ferme.

Leur examen des lieux fut soudainement interrompu par l'arrivée de monsieur Bonnardel, le maire. Ils se rapprochèrent du seuil où il se tenait et inclinèrent la tête pour le saluer, le bonnet à la main.

« Bonjour, messieurs, que me vaut l'honneur de votre visite ? »

---

<sup>18</sup> Marie Anne Beauteac

« Monsieur le maire, cet après-midi, quand nous marchions le long du Jabron pour voir les dégâts causés à notre terre, nous avons trouvé un homme mort. Il était à moitié dans l'eau et à moitié dans la boue. »

Le maire mit l'index plié sur sa bouche tandis que son pouce entourait son menton où poussait une barbichette bien taillée. De son autre main, il saisit son coude. Les sourcils froncés, la mine soucieuse, il écouta les deux jeunes gens. Puis il les interrompit et les pria de le suivre dans son bureau. Même pour un dimanche, il avait bien conscience que l'affaire était grave et il voulait consigner la déclaration de ces deux témoins. Il les conduisit dans la pièce spacieuse qui lui servait de bureau et de salle de réception dans les grandes occasions où il avait une vaste table. Il prit place sur l'un des fauteuils disposés à la tête de la table puis il leur indiqua deux chaises rangées sous une fenêtre. Les deux garçons s'en saisirent et les placèrent côte à côte à la gauche du maire.

Monsieur Bonnardel, quelque peu perturbé, se remit debout car il se rendit compte qu'il n'était pas à la mairie et que par conséquent il n'y avait rien sur le bureau. Il ouvrit un tiroir, en sortit quelques feuilles de papier et de quoi écrire. Il déboucha l'encrier et reposa délicatement le bouchon sur un morceau de toile pour ne pas tacher sa belle table luisante fleurant la bonne cire. Le porte-plume prêt à écrire, il fixa les deux jeunes gens et leur dit :

« Maintenant, racontez-moi exactement ce qu'il s'est passé cet après-midi. »

Le maire nota tous les détails observés par Auguste et Baptiste. Cela ne prit pas très longtemps car les renseignements sur l'homme trouvé et les circonstances de sa mort ne leur étaient pas tous connus. Ensuite pour le bon déroulement de la procédure, le maire leur relut la déclaration qu'ils venaient de faire, leur demanda si tout était correct selon leur point de vue et comme c'était le cas, il les fit signer.

« Je ferai savoir à mes collègues en amont du Jabron que nous y avons trouvé un étranger, peut-être y aura-t-il quelqu'un qui correspond au signalement que vous venez de me faire. », déclara le maire en les reconduisant à la porte de son bureau. Il appela la servante qui les avait fait entrer à la satisfaction d'Auguste et, en attendant son arrivée, ajouta à leur intention :

« Saluez votre père de ma part » puis il s'éloigna dans un couloir.



*balance\_justice*

## Dieulefit, début octobre 1841

Environ une semaine après ces jours exécrationnels, Jeanne eut pour la première fois un entretien avec le Juge de Paix. Pierre Casimir Morin habitait une grande maison dans la Rue du Bourg. Jeanne pour cette occasion encore avait demandé à Antoine Thevenon de l'accompagner. Elle sentait qu'elle aurait besoin du soutien moral et bienveillant de cet homme d'une cinquantaine d'années qu'elle avait appris à connaître depuis son arrivée dans son voisinage.

Ils entrèrent à Dieulefit un après-midi. C'était au début du mois d'octobre. Le temps était magnifique, il faisait si doux que rien dans la ville ne rappelait le jour de la calamité météorologique du 26 septembre dernier. De nombreux commerçants se tenaient même à la porte de leur magasin pour profiter au mieux de cette douceur.

Le cordonnier avait tiré son établi sur le seuil de son échoppe et travaillait avec diligence sans oublier de saluer de sa voix joviale et qui portait loin les passants qu'il connaissait. Les habitants paniers au bras ou mains dans les poches, se pressaient vers les boutiques ou déambulaient tranquillement dans le seul but de profiter de cette belle journée paisible. L'animation était bon enfant comme pour une journée printanière. Vers trois heures, les deux voisins sonnèrent à la porte du Juge de Paix. Au bout d'un moment, une femme de chambre ouvrit et leur demanda ce qu'ils désiraient.

Antoine les présenta en disant :

« Je m'appelle Antoine Thevenon et cette dame est Madame Chastel, nous avons rendez-vous. »

La jeune servante les pria d'attendre là. Elle repoussa seulement la porte sans la fermer vraiment et disparut. Ils pensaient que l'attente sur le seuil serait longue cependant très vite elle revint et dit :

« Mon maître vous attend, si vous voulez bien me suivre. »

A pas mesurés, elle les conduisit dans une pièce claire où un homme âgé, assis derrière un grand bureau, les regardait par-dessus ses lunettes.

« Bon après-midi, monsieur, bon après-midi, Madame. », leur dit-il d'une voix aimable.

Ils le saluèrent poliment et comme le vieil homme leur désignait les deux chaises placées bien en évidence devant son bureau, ils s'approchèrent timidement.

« Asseyez-vous, je vous en prie... Je suis déjà partiellement au courant de l'accident survenu chez Madame, mais il serait peut-être utile de me redire toutes les informations qui vous avez pu recueillir. Auparavant, je me permettrais de m'enquérir de votre nom, chère Madame, et de celui de votre époux. Il s'agit-là d'une formalité nécessaire pour me permettre de rédiger en premier lieu un rapport puis, peut-être, un acte. »

Aussi précisément et calmement que possible, Jeanne donna les renseignements demandés :

« Je m'appelle Jeanne Dourille et je suis née à Bourdeaux le 5 décembre 1812. Je suis l'épouse d'Etienne Chastel, son nom complet est Jacques Etienne Chastel<sup>19</sup>, il est né à Dieulefit le 4 brumaire de l'an quatorze. »

Le juge de paix ouvrit un tiroir sur sa droite. Des bruits de papiers qu'on soulève se firent entendre puis il sortit un carnet de petit format, gris à rayures vertes. Il le compulsa un instant, s'arrêta sur une page et fit glisser son index sur une colonne dans un silence complet. Tous ses gestes étaient suivis avec curiosité par les deux voisins.

« C'est le 26 octobre 1805 » l'entendirent-ils murmurer.

	An II 1793-94	An III 1794-95	An IV 1795-96	An V 1796-97	An VI 1797-98	An VII 1798-99	An VIII 1799-1800	An IX 1800-1801
1 vendémiaire...	22 sept. 1793	22 sept. 1794	23 sept. 1795	22 sept. 1796	22 sept. 1797	22 sept. 1798	23 sept. 1799	23 sept. 1800
1 brumaire...	22 oct. —	22 oct. —	23 oct. —	22 oct. —	22 oct. —	22 oct. —	23 oct. —	23 oct. —
1 frimaire...	21 nov. —	21 nov. —	22 nov. —	21 nov. —	21 nov. —	21 nov. —	22 nov. —	22 nov. —
1 nivôse...	21 déc. —	21 déc. —	22 déc. —	21 déc. —	21 déc. —	21 déc. —	22 déc. —	22 déc. —
1 pluviôse...	20 janv. 1794	20 janv. 1795	21 janv. 1796	20 janv. 1797	20 janv. 1798	20 janv. 1799	21 janv. 1800	21 janv. 1801
1 ventôse...	19 fevr. —	19 fevr. —	20 fevr. —	19 fevr. —	19 fevr. —	19 fevr. —	20 fevr. —	20 fevr. —
1 germinal...	21 mars —	21 mars —	21 mars —	21 mars —	21 mars —	21 mars —	22 mars —	22 mars —
1 floréal...	20 avr. —	20 avr. —	20 avr. —	20 avr. —	20 avr. —	20 avr. —	21 avr. —	21 avr. —
1 prairial...	20 mai —	20 mai —	20 mai —	20 mai —	20 mai —	20 mai —	21 mai —	21 mai —
1 messidor...	19 juin —	19 juin —	19 juin —	19 juin —	19 juin —	19 juin —	20 juin —	20 juin —
1 thermidor...	19 juil. —	19 juil. —	19 juil. —	19 juil. —	19 juil. —	19 juil. —	20 juil. —	20 juil. —
1 fructidor...	18 août —	18 août —	18 août —	18 août —	18 août —	18 août —	19 août —	19 août —
1 sans-culottides...	17 sept. 1794	17 sept. 1795	17 sept. 1796	17 sept. 1797	17 sept. 1798	17 sept. 1799	18 sept. 1800	18 sept. 1801
—	—	—	—	—	—	—	—	—

	An X 1801-1802	An XI 1802-1803	An XII 1803-1804	An XIII 1804-1805	An XIV 1805
1 vendémiaire...	23 septembre 1801	23 septembre 1802	24 septembre 1803	23 septembre 1804	23 septembre 1805
1 brumaire...	23 octobre —	23 octobre —	24 octobre —	23 octobre —	23 octobre —
1 frimaire...	22 novembre —	22 novembre —	23 novembre —	22 novembre —	22 novembre —
1 nivôse...	22 décembre —	22 décembre —	23 décembre —	22 décembre —	22 décembre —
1 pluviôse...	21 janvier 1802	21 janvier 1803	22 janvier 1804	21 janvier 1805	—
1 ventôse...	20 fevrier —	20 fevrier —	21 fevrier —	20 fevrier —	—
1 germinal...	22 mars —	22 mars —	22 mars —	22 mars —	—
1 floréal...	21 avril —	21 avril —	21 avril —	21 avril —	—
1 prairial...	21 mai —	21 mai —	21 mai —	21 mai —	—
1 messidor...	20 juin —	20 juin —	20 juin —	20 juin —	—
1 thermidor...	20 juillet —	20 juillet —	20 juillet —	20 juillet —	—
1 fructidor...	19 août —	19 août —	19 août —	19 août —	—
1 sans-culottides...	18 septembre 1802	18 septembre 1803	18 septembre 1804	18 septembre 1805	—
—	—	—	—	—	—

Le juge reprit la feuille sur laquelle il écrivait pour noter la correspondance de la date du calendrier révolutionnaire en calendrier grégorien qui était de nouveau entré en vigueur. Ensuite il s'enquit également de l'identité d'Antoine Thevenon. Cela fait, il posa son bras à côté du document et s'adressant encore une fois à la jeune femme devant lui, il lui demanda avec douceur :

« Madame, pardonnez-moi, mais il faut que vous me disiez le plus précisément possible ce qu'il s'est passé le dimanche 26 septembre. »

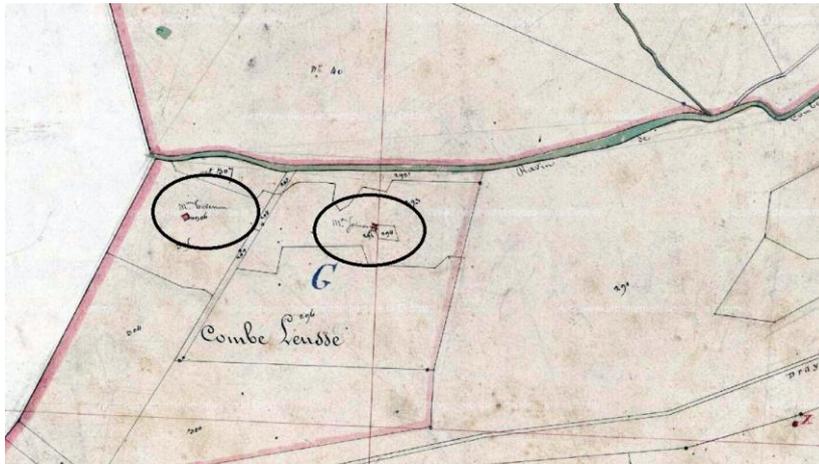
Prenant une grande inspiration, après un instant où elle ferma les yeux pour faire appel à tout son courage et se contraindre à donner des réponses cohérentes, Jeanne commença son récit :

« Nous nous sommes levés tôt ce jour-là, il ne pleuvait pas à ce moment-là mais, comme vous le savez, il avait déjà beaucoup plu les jours d'avant. Nous avons commencé à récolter des noix, Etienne craignait que la pluie gâte les fruits et nous voulions en ramasser le plus possible. »

« C'était vers 8 heures du matin », ajouta Antoine. « Je pouvais les voir parce que nos fermes sont proches. »

<sup>19</sup> Etat Civil de Dieulefit (An X-1807) page 327

« À combien estimez-vous la distance entre les deux ? », demanda M. Morin.  
« Euh, je dirais ... environ 150 mètres. »



*Maison Thevenon et Maison Samayme (Chastel) Section A2 Serre Gros Montchamps*

Le Juge de Paix notait avec soin toutes les réponses à ses questions. C'est de cette façon que tous les événements furent consignés sur papier. Ils développèrent longuement les activités de recherche de tous les voisins. Le Juge consigna tous les noms des personnes qui avaient battu la campagne à l'affut de signes de la présence d'Etienne. La découverte du pantalon d'Etienne fut également l'objet de discussions prolongées.

« Je manderai dans mon étude toutes les personnes qui ont participé à rechercher votre époux et j'enregistrerai leurs déclarations. Nous pourrons ensuite les inclure dans l'acte final. Mais sachez que c'est le tribunal qui devra juger si votre époux est officiellement décédé parce que son corps n'a pas été trouvé. »

Que pouvait-elle faire d'autre qu'acquiescer tristement.

« Dès que j'aurai en ma possession tous les éléments et les témoignages des recherches et que j'en aurais fait la synthèse, je préparerai l'acte. Je vous demanderai alors de revenir à mon étude, je vous en ferai lecture et vous pourrez le signer. »

L'entrevue était terminée et Jeanne n'avait plus qu'à attendre un message du Juge de Paix.

### **Dieulefit, octobre 1841**

Durant les jours qui suivirent, Jeanne réfléchit longuement au triste avenir qui s'ouvrait à elle. Comment pouvait-elle continuer sa vie en ce lieu. Elle en parla à son frère, Etienne, qui vivait à Poët Célard, et à son beau-frère, César Roulet, qui lui vivait dans le quartier de Lebras à Comps. Ils étaient venus lui rendre visite un dimanche peu après l'accident.

Ils étaient empressés auprès d'elle pour lui témoigner leur sympathie mais ils étaient aussi très curieux et désiraient d'abord aller à la Combe pour voir le lieu

de l'accident. L'eau avait à présent repris son débit familier et atteignait presque son niveau normal pour un mois d'octobre. Ils furent tout de même impressionnés lorsqu'ils virent les dégâts faits à la grange dont il ne restait que quelques morceaux de bois épars. Etienne Dourille, les poings enfoncés dans ses poches marchait à la droite de Jeanne tandis que César Roulet les mains croisées dans son dos s'était placé à sa gauche. Jeanne, entre eux, avait la tête baissée. C'est ainsi qu'ils retournèrent à la ferme en marchant lentement.

Plus tard, autour de la grande table de la cuisine où ils s'étaient assis, Etienne observa sa sœur un moment et lui dit :

« Tu ne peux pas rester ici. Tu ne pourras jamais faire seule le travail ici. »

César était d'accord avec son beau-frère et chercha, pour un premier temps, une solution pour elle.

« Peut-être qu'il y aura un toit pour vous à Comps, en tout cas en attendant et jusqu'après la naissance de votre petit. Je vais demander au cousin Louis Magnan<sup>20</sup> s'il peut faire quelque chose pour vous aider. »

Jeanne eut soudain l'impression qu'ils s'étaient déjà concertés et avaient concocté ensemble cette issue. Alors elle commença à protester.

« Mais que fait-on avec belle-maman ? Elle ne peut pas, elle non plus, rester ici toute seule. Elle doit s'en aller avec moi. Et Rosine<sup>21</sup> notre petite bergère ? »

Elle jeta un coup d'œil rapide à sa belle-mère qui somnolait dans son fauteuil au coin du feu. César répondit aussitôt, ce qui la raffermir dans l'impression qu'elle avait eu de leur connivence :

« Votre belle-mère reste avec vous bien sûr et, en ce qui concerne Rosine, elle peut retourner chez ses parents. Je les informerai, ne vous tracassez pas de ça ! Jeanne hocha la tête et sembla s'approprier l'idée qu'en effet, cette solution provisoire était judicieuse. Mais un début de remords la faisait hésiter à l'accepter immédiatement. Elle avait peur de s'en vouloir d'abandonner leur travail ici. Elle pensa qu'il faudrait aussi vendre le troupeau ou trouver une autre solution. Et puis en plus, dans la ferme tous les coins, toutes les choses, tout lui rappelait Etienne. Elle avait la sensation qu'il venait juste de partir pour un travail dans les champs et qu'il allait rentrer à tout moment. Bien sûr, elle savait que ce n'était pas possible, mais savoir quelque chose avec sa tête est bien autre chose que le ressentir au fond de soi.

Ce soir-là, après leur départ, elle s'assit avec sa belle-mère à table. La vieille dame lui dit en lui tenant les mains serrées entre les siennes :

« Tu dois accepter l'offre de ton frère et de César. Ils ont raison, nous ne pouvons pas rester ici. »

Jeanne comprit qu'elle n'avait rien perdu de la conversation de l'après-midi alors qu'elle donnait l'image d'une personne endormie sur son fauteuil dans la tiédeur d'une flambée. Alors, elle acquiesça et murmura :

« Oui, c'est peut-être mieux ainsi ! »

---

<sup>20</sup> Etat Civil de Comps Mariages (An X-1889) page 112

<sup>21</sup> Etat Civil de Saou (1823-1832) page 316

Peu de temps s'étaient écoulés lorsqu'un jour, des coups à la porte de la ferme retentirent. Jeanne était en train de nettoyer quelques légumes. Elle leva la tête et le couteau dans la main elle cria :

« Entrez, c'est ouvert ! »

La porte s'ouvrit et pendant qu'elle se levait de sa chaise et s'essuyait les mains à son tablier elle fixait le couloir où allait apparaître quelqu'un. Sur son qui-vive, elle distingua dans la pénombre un homme qu'elle ne connaissait pas. Elle se raidit et attendit qu'il dise ce qu'il venait faire chez elle.

« Madame Chastel ? » demanda-t-il.

« Oui, c'est moi ! »

« C'est Monsieur Combe, vous savez, l'adjoint de Dieulefit, qui m'envoie pour vous dire qu'un corps a été trouvé à Montboucher. Selon lui, ce pourrait bien être votre mari. Il vous fait dire aussi qu'il a déjà transmis cette information au Juge de Paix, M. Morin. La semaine prochaine, quand il aura terminé le document, il vous le fera savoir. Comme ça vous pourrez le signer et après il l'enverra au tribunal. »

L'homme, une fois son message annoncé, ne semblait pourtant pas se préparer à partir. Il considérait Jeanne et on voyait qu'au contraire, il attendait quelque chose d'elle. Ne comprenant pas très bien ce qu'il voulait encore, elle dit à tout hasard :

« Voulez-vous remercier de ma part Monsieur Combe pour ce message. Je vous prie »

Elle espérait qu'il allait se décider à lui dire ce qu'il attendait ou tout du moins qu'il parte puisqu'il avait fait son travail en venant chez elle.

L'homme brusquement se mit à parler et elle comprit que s'il avait été silencieux un moment c'est parce qu'il essayait de formuler la demande qu'il devait encore faire.

« Monsieur Combe voudrait savoir si par hasard votre époux avait certaines choses qui pourraient permettre qu'on le reconnaisse. »

Jeanne, un peu surprise, resta quelque temps interdite par la nature de cette requête. Puis elle se rendit compte qu'en effet une personne avait été trouvée mais était-ce vraiment son Etienne à elle. Elle se mit à réfléchir très vite. Puis poussa un soupir de découragement devant la difficulté de la tâche qu'on lui demandait. Comment d'écrire un visage, des yeux, un nez ?

« Il avait 35 ans », trouva-t-elle à dire.

Alors s'entendant parler d'Etienne au passé, de nouveau elle laissa s'échapper un soupir, d'amertume cette fois-ci.

« Il avait les yeux bruns, de belles dents et oui, bien sûr, ce qu'on voyait en premier c'est qu'il portait une barbe. »

« Bon d'accord, mais est-ce qu'il avait quelque chose de spécial ; je sais pas moi, euh ... quelque chose de plus précis, quelque chose qui aiderai à le reconnaître ? »

Jeanne ressentit un choc mais elle dut bien convenir que ce qu'elle décrivait pouvait être, en effet, le portrait d'une centaine de personnes à Dieulefit. Une barbe, de belles dents, des yeux bruns. Elle regarda le messager de monsieur Combe et tressaillit. Lui aussi portait une barbe, il avait les yeux bruns et quand il parlait, elle apercevait des dents bien plantées et régulières. Bon, il allait falloir qu'elle creuse un peu plus ses souvenirs pour donner plus de consistance à la description qu'elle devait faire. Elle détourna son regard du jeune homme et se concentra du mieux qu'elle put. Un grand silence se fit. Les secondes qui s'égrainaient à l'horloge marquèrent ce moment de forte réflexion. Elle le voyait dans sa tête tel qu'elle l'avait aimé avec son grand rire, ses bras qui la soutenaient, ses paroles caressantes, ses mains qui lui touchaient tendrement le visage. Ses souvenirs la faisaient rosir quand brusquement elle revit son Etienne étendu sur le lit tandis qu'elle lui demandait, intriguée, ce qu'il avait sur les jambes. Elle sut immédiatement que c'était ça qu'il fallait qu'elle dévoile. D'une voix ferme, les yeux fixés dans ceux du messager qui attendait sans impatience et avec respect, elle dit :

« Il y a quelques années, il s'est blessé assez gravement en coupant du bois. Il en a encore de grandes cicatrices sur les deux jambes. »

L'homme acquiesça. Il hésita un instant puis il posa sa main sur l'épaule de Jeanne d'une manière apaisante et un sourire dans les yeux lui dit doucement :

« Merci, c'est exactement ce que Monsieur Combe voulait savoir. »

Ensuite, rapidement, il la salua et disparut aussi vite qu'il était arrivé. Jeanne referma pensivement la porte dans son dos puis reprenant sa place à la table, elle saisit son couteau et continua à nettoyer ses légumes sans y prendre garde. Cet homme à Montboucher, c'était qui ? Est-ce que c'était Etienne ? Où alors un étranger ? Quelqu'un qui n'avait rien à voir avec son Etienne à elle ? Elle aurait voulu que ce soit lui pour faire cesser cette attente si dure à vivre, pour être sûre. En même temps elle redoutait que ce soit lui, elle rejetait loin d'elle cette absurdité, elle refusait cette possibilité comme le faisait sa belle-mère. Et d'ailleurs ... comment était-ce possible qu'Etienne ait pu arriver jusque là-bas ? Montboucher, c'est très loin. Elle imagina avec effroi le calvaire qu'il avait dû supporter avant de ... . Ça ne pouvait pas être lui, non, non, non ! Elle envisagea d'y aller sur le champ pour voir l'homme qui avait été trouvé. Mais c'était si loin ... en tout cas trop loin pour elle dans son état, sa grossesse la fatiguait beaucoup ces derniers temps. Que pouvait-elle faire ? Pouvait-elle même faire quelque chose ? Elle ne parvenait pas à se faire une idée de la suite qu'allait prendre les événements. Pourtant elle était sûre que sa vie allait être bouleversée. Pour l'instant, elle le sentait bien, elle devait attendre, elle ne pouvait qu'attendre.

Ce ne fut pas long, quelques jours plus tard, elle reçut un message de Monsieur Morin, le Juge de Paix. Il lui faisait savoir qu'il l'attendrait dans son étude le mardi 19 octobre. Le même jour, à l'occasion d'une visite d'une voisine inquiète

de sa santé, elle entendit dire que plusieurs de ses voisins avaient reçu la même invitation. Certains d'entre eux se concertèrent et d'un commun accord, ils décidèrent de partir pour la ville ensemble. Si la raison de leur petit voyage n'avait pas été aussi triste, cela aurait pu se transformer en une belle sortie d'agrément en bonne compagnie.

Le jour dit, Antoine Thevenon qui avait harnaché son cheval, arriva à la ferme des Chastel avec sa charrette pour passer prendre Jeanne. Antoine fit un petit détour afin de récupérer trois autres voisins qui avaient demandé de profiter de ce moyen de locomotion bien pratique pour eux. Devant la porte du bureau du Juge de Paix plusieurs connaissances de leur voisinage attendaient en discutant par petits groupes.

L'un après l'autre, ils entrèrent à l'intérieur de la maison dès qu'on leur ouvrit. Ils suivirent la domestique qui les conduisit à la grande salle d'étude du Juge.

Maître Morin était là pour les accueillir et leur présenter M. Daniel Reboul, son greffier. Les présentations prirent quelques temps puis quand tout le monde fut identifié, chacun chercha une place pour s'asseoir commodément. Le Juge de Paix rajusta ses lunettes, joint ses mains comme pour faire une prière puis commença à parler.

« Madame, Messieurs, nous sommes ici pour lire et signer un acte de notoriété concernant la personne d'Etienne Chastel. Monsieur Reboul lira cet acte dans un moment et je vous expliquerai certains passages si besoin est. La finalité de cet acte est de réunir les éléments nécessaires à la décision que le tribunal doit prendre. A savoir qu'Etienne Chastel est réellement décédé et que le corps retrouvé à Montboucher est indubitablement le sien. Ce préalable est essentiel afin que toutes les formalités conséquentes à son décès puissent être réalisées. » Le juge parcourut du regard son auditoire et s'arrêta sur Jeanne qui faisait de grands efforts pour suivre le laïus de Maître Morin. Il lui sourit gentiment car il concevait parfaitement que son petit discours était assez éloigné d'une causerie ordinaire. S'adressant à elle en particulier, il développa quelques exemples pour lui faire comprendre l'utilité future de la décision du tribunal.

« Nous voulons que le tribunal déclare qu'Etienne Chastel est décédé, afin que vous puissiez, par exemple, annuler le loyer que vous payez pour votre ferme et ainsi pouvoir déménager. Cet acte apportera aussi une justification à son absence lors de la déclaration légale à faire au moment de la naissance de votre enfant. » Puis, il se tourna vers son greffier et lui demanda :

« Monsieur Reboul auriez-vous l'obligeance de nous lire la première partie de l'acte<sup>22</sup>, je vous prie ? »

Le greffier se raclait la gorge, l'index plié devant ses lèvres fermées :

« *L'an 1841 et le 19 du mois d'octobre, par devant nous Pierre Casimir Morin, Juge de Paix du canton de Dieulefit, (...) a comparu Jeanne Dourille, épouse d'Etienne Chastel, ménagère, domiciliée à Dieulefit quartier de Combe Leusse,*

---

<sup>22</sup> Etat Civil de Dieulefit (1838-1842) page 405

*laquelle nous a exposé que son mari à la suite de l'inondation (...) le 26 septembre dernier, craignant que son bâtiment ne fut emporté par les eaux, sortit de son domicile vers les 10h 00 du matin et disparu entraîné par le courant, que tout porte à croire que c'est son corps qui a été trouvé dans la commune de Montboucher, (...), que les plaies anciennes qu'il avait aux jambes provenaient de coups de hache, qu'il s'était donné dans le temps ; que n'ayant pu se transporter en la commune de Montboucher pour y reconnaître le corps de son mari et le faire inscrire sur les registres de l'état civil à cause de son état de maladie, elle désire faire constater son décès par un acte de notoriété. »*

Le juge fit un signe de la main et le greffier s'arrêta de lire.

« Comme vous venez de l'entendre, dans cette partie du document, nous déclarons que le corps qui a été trouvé à Montboucher est bien celui d'Etienne Chastel. Dans la partie qui suit cette hypothèse sera étayée par les déclarations des témoins. Ce sont toutes les personnes qui furent interrogées sous serment par mes soins. »

« Monsieur le greffier, si vous le voulez bien, continuez je vous prie. »

*« Elle nous a en conséquence présenté les sept témoins (... ) qui ont prêté serment en nos mains de nous déclarer ce qu'ils savent sur la disparition de leur voisin Etienne Chastel*

*1<sup>e</sup>. Antoine Thevenon, âgé de 45 ans, cultivateur, domicilié à Dieulefit, quartier de Combe Leusse, lequel nous a déclaré que sa maison n'est qu'à 150 mètres de distance de celle de Chastel, qu'il vit celui -ci le dimanche 26 septembre dernier à 8h 00 du matin, ramasser des noix avec sa femme, que dès que la pluie arriva, ils rentrèrent tous dans leur domicile, qu'il n'a pas vu lorsque Chastel a été entraîné par le courant, mais que sa disparition, ne l'a point étonné, puisqu'ils se sont tous crus perdus dans le quartier. »*

« Monsieur Thevenon, ce qui vient d'être lu à l'instant, est-ce correct et est-ce qu'il s'agit bien de ce que vous m'avez déclaré lors de notre entrevue en ce lieu ?

Antoine Thevenon se leva, il serra sa casquette entre ses mains comme s'il voulait l'étrangler. Très fort, il donna sa réponse bien audible par tous :

« Certainement, Monsieur le Juge. »

Il reprit son siège et couvrit son genou de la casquette qui avait survécu. De cette façon, toutes les déclarations que les témoins avaient faites furent lues une à une. Celle de Baptiste Baudouin, puis celles de Paul Ponçon et de Simon Estran. Tous déclaraient qu'ils avaient cherché Etienne partout le long de la berge mais qu'ils n'avaient rien trouvé.

Les déclarations d'André Tardieu et de François Got prirent un peu plus de temps, parce qu' « *ils trouvèrent les pantalons du malheureux noyé dans le lit du ruisseau de Rivalet, près de la maison de la veuve Moritz. »*

Le dernier témoin dont la déclaration fut lue fut la déclaration d'Etienne Chaste. Il avait rendu visite à Jeanne et à sa belle mère après la disparition d'Etienne. En voyant les dégâts subis par l'inondation il avait compati avec elles.

Puis arriva le moment où le greffier concluait sa lecture avec les mots suivants :  
« *Desquelles déclarations il résulte qu'Etienne Chastel a effectivement péri lors de l'inondation du 26 septembre dernier à 10h 00 du matin, (...) et que tout porte à croire que c'est bien son corps qui a été trouvé dans la commune de Montboucher.*

(...)

*signé avec le sieur Simon Estran et le greffier, non la comparante et les autres témoins pour ne savoir le faire comme ils l'ont déclaré de ce requis, (...); Estran, Casimir Morin, juge de Paix, Reboul greffier. »*

Quand la lecture fut terminée et que le document fut signé par ceux en mesure de le faire Monsieur Morin reprit la parole et dit :

« J'envverrai cet acte au tribunal de première instance de Montélimar. Il appartient à présent aux juges de décider si le décès d'Etienne Chastel est reconnu et si son décès sera inscrit dans l'Etat Civil. »



*Encrier Juge de Paix*

A son retour à la ferme, Jeanne raconta tout ce qu'il s'était passé dans l'après-midi à sa belle-mère. Elle essaya de tout expliquer. Elle fit de son mieux mais elle voyait bien que le chagrin brouillait l'esprit de cette mère qui venait officiellement de perdre son fils une seconde fois. Par contre, Jeanne sentit très bien que la vieille femme avait compris qu'il allait falloir apprendre à vivre avec cette perte. Elles se tenaient les mains, toutes deux la tête baissée et Jeanne savait qu'elles se sentaient aussi vides et malheureuses l'une que l'autre.

### **Dénouement :**

Pendant la séance du 2 novembre 1841, le Tribunal ordonne que le décès dudit Etienne Chastel sera constaté sur les registres des actes de l'état civil de la commune de Dieulefit et que mention du présent Jugement sera faite partout où besoin sera.

Jeanne Dourille déménagera en compagnie de sa belle-mère, Magdelaine Marre, à Comps, où le 2 février 1842, son fils, Etienne<sup>23</sup>, naîtra dans la maison de Louis Magnan.

---

<sup>23</sup> Etat Civil de Comps Naissances (An X-1889) page 186

La belle-mère de Jeanne Dourille, Magdelaine Marre<sup>24</sup>, décèdera le 20 septembre 1842 dans la maison de Louis Magnan, quartier Lebras qu'elle n'avait plus quitté jusqu'à sa mort.

Nous retrouverons Jeanne Dourille à Bourdeaux quartier Rastel où elle s'installe entre 1842 et 1846. Elle y habite alors avec son fils, qui se mariera<sup>25</sup> le 12 mars 1870 avec Sophie Marie Arnaud de Gumiane.

Jeanne Dourille décèdera<sup>26</sup> le 11 mars 1887, toujours quartier du Rastel.

### **Les personnages**

*(Famille de Jacques Etienne Chastel)*

Jacques Etienne Chastel, cultivateur (1805-1841) habite Combe Leusse

Jeanne Dourille, femme de Jacques Etienne Chastel (1812-1887)

Magdelaine Marre, mère de Jacques Etienne Chastel (1775-1842)

Rosine Jossau<sup>27</sup>, bergère de Jacques Etienne Chastel (1830-1854)

*(Famille de Jeanne Dourille)*

Etienne Dourille, frère de Jeanne Dourille (1794-1873), habite à Poët Célard aux Gardons

César Roulet, beau-frère de Jeanne Dourille (1802-1871), habite à Comps, quartier Lebras

(Jean) Louis Magnan, arrière cousin de Jeanne Dourille (1799- ), habite à Comps, quartier Lebras

*(Voisins)*

Antoine Thevenon, (1794-1844), habite à Combe Leusse

Baptiste Baudouin, (1799-1852), habite à Combe Leusse

Paul Ponçon, (1775- 1847), habite Domaine de M. de Magnan??

André Tardieu, (1814-1891), habite à Combe Marthe (Montchamp)

Simon Estran, (1786-1849), habite à Montchamp

François Got, (1781-1859), habite Domaine Chalavar

Etienne Chaste, (1793-1865), habite à Combe Marthe

*(Justice de Paix)*

Pierre Casimir Morin, (1786-1846) Juge de Paix, habite à Dieulefit, Rue du Bourg

Daniel Antoine Rodolphe Reboul, (1808- ) greffier de Justice de Paix, habite à Dieulefit

---

<sup>24</sup> Etat Civil de Comps Décès (An X-1889) page 209

<sup>25</sup> Etat Civil de Gumiane (1853-1902) page 137

<sup>26</sup> Etat Civil de Bourdeaux (1875-1896) page 313

<sup>27</sup> Etat Civil de Saou (1823-1832) page 316

*(Etat Civil)*

Jacques Claude François Combe (1774-), adjoint à la Mairie de Dieulefit  
Étienne Bonnardel, (1791-1850), Maire de Montboucher